

> Vœux, fiscalité et école

La coutume est maintenant bien établie au sein de la communauté d'agglomération : la première moitié du mois de janvier est consacrée à l'échange des vœux.

Le maire de chaque commune entouré des élus du conseil municipal accueille les habitants et profite de ce rendez-vous pour présenter la rétrospective de l'année écoulée et tracer les perspectives de l'année qui commence.

À Saint-Denis-lès-Bourg, le 6 janvier 2011, vous étiez plus de 500 à cette soirée. Par ailleurs, les élus des autres communes, de l'Agglomération, du Département, de la Région, ainsi que les parlementaires, participent à la cérémonie et certains d'entre eux prennent la parole pour apporter un éclairage dans leurs domaines de compétence. Cette année, la plupart des maires ont abordé la question de la réforme des collectivités territoriales et, plus particulièrement, celle de la fiscalité et des finances qui aura des conséquences sur les recettes des communes. D'une part, l'État a annoncé le gel pour trois ans de l'évolution de ses dotations qui représentent pour certaines communes jusqu'à 40 % du budget.

D'autre part, les autres collectivités, du fait de la suppression de la taxe professionnelle et de la spécialisation des autres taxes, perdent tout dynamisme financier et sont contraintes de revoir à la baisse les aides et le soutien qu'elles apportaient aux communes. Pour ces deux raisons, les maires sont inquiets et l'ont dit, confirmant ainsi mes craintes exprimées dans les éditoriaux des journaux 65, 66 et 67.

Dans ces conditions, nous pouvons nous réjouir à Saint-Denis-lès-Bourg des décisions antérieures prises majoritairement par le conseil municipal visant à préparer financièrement l'arrivée du nouveau groupe scolaire du Village.

Des efforts mesurés seront encore nécessaires compte tenu de l'importance du chantier mais une bonne partie du chemin est d'ores et déjà derrière nous. C'est au printemps que les entreprises investiront les lieux pour une durée de 18 à 24 mois. Déjà les bungalows qui accueilleront les classes pendant ce laps de temps sont en place allée des Sports et sur le parking Est du gymnase comme je vous l'avais indiqué. Ce chantier apportera inévitablement quelques désagréments et je fais appel à votre compréhension et à votre civisme pour les supporter au titre de l'intérêt général.

À toutes et à tous
je présente mes meilleurs
vœux pour l'année
2011. ●

Le maire
Jacques Nallet

Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG

> p. 2



> p. 3



> p. 4



S O M M A I R E

- > **Conseil municipal**
Analyse des besoins sociaux
Service minimum
d'accueil à l'école..... PAGE 2
- > **Cadre de vie**
Maison relais
Travaux
Réduction des déchetsPAGE 3
- > **Vie locale**
Sou des écoles
Du nouveau à l'Odysée
À la une de Pyramide
Forum des métiers
Tournoi international de judoPAGE 4

Aménagement du centre village

Restructuration de l'école : c'est parti !

Le groupe scolaire du Village est redessiné dans une cohérence globale et selon les dernières normes environnementales.

18 mois. C'est le temps minimum que prendront les travaux de restructuration de l'école du Village, selon le label BBC (bâtiment basse consommation énergétique). Ils débuteront début avril 2011 pour s'achever au cours du dernier trimestre 2012. Dès janvier, sept bungalows loués par la mairie ont été installés à l'est du gymnase et deux allée des Sports. Ils accueilleront tous les élèves de primaire et deux classes de maternelle, après les vacances d'hiver, le 14 mars. « Le déménagement des deux classes de grande section répond à un impératif de sécurité pendant les travaux », rappelle Robert Fontaine, adjoint au maire chargé des affaires scolaires.

Les travaux vont générer des contraintes que la municipalité enjoint à partager. Les superficies des salles de classe et de la cour d'école seront réduites, les habitudes modifiées et le préau absent. « Ces changements seront compensés par la mise à disposition des espaces sportifs de proximité et la salle des fêtes sera affectée au restaurant scolaire. » L'adaptation des associations est également sollicitée, à l'instar des donateurs de sang. Leur collecte de janvier a eu lieu au pôle socioculturel, dans la ferme.

> Extension de l'école primaire

Sur le plan architectural, la municipalité



Les élèves intégreront les bungalows loués par la mairie le 14 mars.

a retenu le projet traduisant le mieux les objectifs de son cahier des charges. L'architecte, Séverin Perreaut, précise : « Nous avons proposé un projet d'extension de l'école primaire, incluant une réflexion sur l'école maternelle pour une mise en cohérence globale. » La surface hors œuvre nette (Shon) s'élève à 3050 m². Elle comprend 445 m² de réhabilitation de l'école maternelle. Prévue pour 8 classes, un restaurant scolaire et 2 salles d'activités, la conception du bâtiment neuf à ossature bois et béton et économe en énergie se veut sobre et intemporelle.

Le montant total des travaux, honoraires et charges générales s'élève à 4,6 millions d'euros HT. « Nous bénéficions d'une dotation globale d'équipement (DGE) de l'État de 380000 €, d'une subvention du Conseil général de 250000 €, de fonds

(Région, Ademe...), de 10 400 € € du Conseil régional au titre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les études bâtiment basse consommation, et d'une aide de 20 000 € sur la réserve parlementaire du député de la circonscription, indique Robert Fontaine. Le reste sera à la charge de la collectivité moyennant un prêt sur le long terme. »

D'ici le mois d'avril, le périmètre autour de l'école sera clos et sécurisé. La déconstruction et la démolition dureront deux mois. Les fondations et l'édification du nouveau bâtiment devraient démarrer avant l'été. Les réunions d'information avec tous les acteurs de la vie scolaire se poursuivront. Objectifs : faire le point sur les travaux, répondre aux interrogations et recueillir les suggestions. ●

> L'école, espace de sociabilisation

L'architecture du futur groupe scolaire privilégie une même qualité spatiale pour toutes les salles de classe et un éclairage naturel. Autre caractéristique : la cour d'école sera conçue comme une place de village, accessible hors temps scolaire. « L'école devient à son tour un espace de sociabilisation. La salle polyvalente permettra aussi de réunir des publics différents sur des temps périscolaires. La salle d'art plastique sera utilisée pendant les congés scolaires. » Une pratique existant dans des pays voisins, qui fait écho à la politique menée par la municipalité pour créer du lien social.



L'éclairage naturel dans tous les espaces sera privilégié.



Le pôle petite enfance Bout'chou accueille les enfants de Saint-Denis, Buellas et Montcet.

> SÉANCE du 10 DÉCEMBRE

Du rêve à la réalité...

Les élus de l'opposition et leur groupe de soutien vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011.

- Que cette année vous apporte à vous et à vos proches santé, bonheur et réussite.
- Que les travaux de l'école se réalisent dans les délais prévus et dans le respect du financement initial.
- Que le déménagement et la vie scolaire dans les préfabriqués se déroulent sans nuisance.
- Que le projet pédibus initié par le conseil municipal des enfants trouve un aboutissement rapide.
- Qu'un plan pluriannuel concernant la voirie, l'éclairage et l'assainissement soit enfin mis en place.
- Que le point de vente collectif ouvre ses portes.
- Que la circulation s'améliore sur la commune...
- Et que nos impôts locaux n'augmentent pas !

Annie Réty, tél. 0663427690
Bruno Marvie, tél. 0474214318
Véronique Herbreteau, tél. 0474216011

■ Échos du conseil

• **Hygiène et sécurité** : une sensibilisation à l'hygiène et la sécurité sera menée dans les services par un agent municipal désigné (ACMO*). Une nouvelle mission d'inspection hygiène et sécurité sera effectuée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale (CGFPT) de l'Ain.

* agent chargé de la mise en œuvre de l'hygiène et la sécurité

• **Création de jardins partagés** : un comité de pilotage sera constitué pour mener à bien ce projet. Des aides financières sont sollicitées auprès du Conseil général et de la Communauté d'agglomération.

• **Enfance jeunesse** : le contrat enfance jeunesse, signé entre la CAF de l'Ain et les communes de Saint-Denis, Buellas et Montcet, est renouvelé pour 2010-2013. La convention de gestion du pôle petite enfance Bout'chou est également renouvelée pour 2010-2013, complétée par une convention interne aux communes pour le financement d'une deuxième place par Montcet.

• **Assurances** : la renégociation des marchés d'assurance de la commune (dommages aux biens, responsabilité civile et juridique, automobile, risques statutaires du personnel territorial) amène pour 2011 une économie de 36 292 € par rapport à 2010.

• **Marchés à procédure adaptée** : la maîtrise d'œuvre pour la création d'une salle communale et des aménagements sur le site du presbytère est confiée à l'agence Dosse Architecte Associés, pour une mission au taux de 12 % du coût total du projet. Le parking et le chemin d'accès à l'arrière de la mairie seront réalisés par la Sarl Fontenat TP, pour un montant de 20 600 € HT.

• **Sécurité** : le conseil municipal a approuvé le règlement intérieur du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Viriat et Saint-Denis.

Analyse des besoins sociaux

Les premiers résultats de la collecte de données menée dans le cadre de l'ABS (analyse des besoins sociaux), sur Saint-Denis, ont été présentés le 11 janvier, lors d'une réunion à laquelle étaient conviés les élus, les membres du CCAS et les associations. « Ces premières grandes lignes donnent une

bonne vision de l'évolution démographique de la commune, de la composition de la population, des besoins et des services. À partir de là, seront dégagés les axes d'actions prioritaires à mener dans les années à venir », souligne Fabienne Le Page, adjointe aux affaires sociales. ●



Une nouvelle salle communale de réunion remplacera l'ancienne salle, près de la cure.

en Bref...

■ Élections cantonales

Elles se dérouleront les 20 et 27 mars, à la salle des fêtes. Les cartes d'électeurs seront adressées courant mars.

■ Colis de Noël

Bénévoles et élus, malgré les difficultés liées à la neige, ont distribué à temps les 164 colis de Noël aux habitants de 75 ans et plus.

■ Bons vacances

L'attribution de bons vacances par le CCAS (Centre communal d'action sociale) est reconduite, aux mêmes conditions qu'en 2010 (avec une revalorisation pour les familles dont les revenus se situent dans les premières tranches des barèmes CAF). Ces bons sont valables en centres de loisirs, camps, colonies, séjours linguistiques. Se renseigner en mairie.

■ Repas des anciens

Le 28 novembre, le comité des fêtes réunissait 230 convives à la salle des fêtes à l'occasion du repas de Noël des anciens. Le menu de fête a été fort apprécié. Un cadeau a été remis aux doyen et doyenne, Joseph Lyonnais et Lucie Flutet.



Un repas chantant et dansant, animé par un DJ.

Service minimum d'accueil à l'école

La loi du 20 août 2008 a créé le service minimum d'accueil (SMA) qui permet l'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires. Elle s'applique dès lors que 25 % ou plus des enseignants déclarent leur intention de faire grève au moins 48 heures à l'avance.

Réservés sur cette loi face au droit constitutionnel de grève, les élus de Saint-Denis-les-Bourg l'appliquent néanmoins et mettent en place un service d'accueil qui n'a pas pour autant vocation à se substituer aux enseignants grévistes. Par conséquent, la commune organise dans la mesure du possible, lors des grèves, un accueil des élèves mais en aucun cas ne dispense de cours. Le maire, dans le courrier qu'il adresse chaque fois aux parents, demande à ceux qui le peuvent d'assurer eux-mêmes ou en famille la garde de leurs enfants.

Sur le plan organisationnel, les directeurs

d'école informent les familles des conséquences éventuelles du mouvement social et le maire des modalités d'organisation du service d'accueil.

Les locaux d'accueil des élèves les jours de grève sont déterminés par la commune qui recherche également les personnes susceptibles d'assurer l'accueil et qui deviennent à cette occasion des agents publics. La loi ne précise rien sur les conditions d'encadrement ni sur les compétences requises. Depuis la promulgation de la loi, la commune a mis en place ce service minimum qui rassemble en moyenne entre 10 et 20 élèves. L'État compense pour partie les frais engagés par la commune sur la base de 110 €/jour et par groupe de 15 élèves. Sur le plan de la responsabilité, c'est le régime de substitution qui s'applique. L'État accorde au maire la protection juridique en cas de poursuite pénale. ●

■ Conseil municipal d'enfants : appel aux adultes !



La commission « Mon environnement, ma commune ».

« Le pedibus, c'est comme le bus mais à pied, c'est des adultes bénévoles qui accompagnent les enfants à l'école et retournent les chercher. Il permet de moins polluer, de faire de l'exercice, d'assurer la sécurité des enfants, de permettre de se lever plus tard, d'aller à l'école avec des copains, d'apprendre à être autonome » rappellent les membres de la

commission « Mon environnement, ma commune » du conseil municipal d'enfants. Bien décidés à créer un pédibus à Saint-Denis, ils lancent un appel : « Comme nous ne sommes que des enfants, nous recherchons des adultes volontaires pour soutenir notre projet (mise en place des lignes, organisation des ramassages...). Merci de nous soutenir. Si vous êtes intéressés ou voulez plus de renseignements, merci de contacter Catherine Gallet à la mairie. » Autre action de la commission : « Nous avons participé au concours Agis pour tes droits. Le but était de réaliser des affiches pour sensibiliser aux droits de l'enfant. En 1989, l'ONU a créé la Convention internationale des droits de l'enfant que la France a signée en 1990. Il n'y a que deux pays qui n'ont pas signé : les États-Unis et la Somalie. Malgré tout, certains pays ne respectent pas ces droits. » Les affiches ont été exposées à la mairie. Les rencontres sont au cœur des actions et projets de la commission « Temps libre, solidarité,

santé » : participation à la distribution des colis de Noël aux personnes âgées, jeux et initiation au langage des signes avec les enfants de l'Institut des jeunes sourds, visite à la Petite unité de vie... <http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>



La commission « Temps libre, solidarité, santé »



En décembre, la famille Bachelet a produit en moyenne 10 kg de déchets (ménagers et recyclables) par semaine. Un chiffre déjà très bas, qui peut encore être réduit.

Dans la famille Bachelet, le tri des déchets est un geste quotidien depuis plus de quinze ans.

« À l'époque, il n'y avait pas d'aires de tri sélectif, on allait à la déchetterie. Nos deux enfants, de 10 et 7 ans, utilisent depuis qu'ils sont tout-petits les poubelles pour le verre, le papier, les ordures ménagères » explique le papa. La famille est équipée aussi d'un composteur, complété cette année par un broyeur. Afin d'aller encore plus loin dans les gestes écocitoyens, elle s'est engagée dans l'opération « Foyers témoins pour la réduction des déchets » lancée en novembre 2010 par Organom* avec la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse et six communautés de communes**. Depuis décembre, Thierry, Géraldine et les enfants pèsent chaque semaine leurs poubelles (ordures ménagères, verre, papier, compost). Comme les 95 autres familles-témoins, ils s'efforcent aussi d'appliquer trois gestes simples, choisis parmi une liste de dix, visant à réduire leurs déchets. « On utilise plus de piles rechargeables. On a choisi aussi de faire plus attention aux conditionnements, avec l'achat d'éco-recharges par exemple. Mais on hésite encore un peu pour le Stop pub. » À suivre.

Un accompagnement personnalisé par un référent de la Communauté d'agglomération, des conseils pratiques transmis régulièrement par mail par Hélianthe, des rencontres et échanges d'expériences, des ateliers, conférences et visites, complètent l'opération qui se déroule sur 6 mois.

* Syndicat mixte de traitement de déchets ménagers dans l'Ain

** en partenariat avec Hélianthe et avec le soutien de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).



©ADEME



La maison-relais compte 20 logements.

Urbanisme

Une maison-relais à très haute performance énergétique

Début décembre, l'association Tremplin a investi sa toute nouvelle maison-relais, avenue de Trévoux.

Situé sur l'ancien site de stockage de goudron de la Direction départementale de l'équipement (DDE), le projet a fait l'objet d'une double démarche environnementale : dépollution et recyclage du terrain par une conception architecturale de très haute performance énergétique (THPE), selon la réglementation thermique (RT) 2005. « Dans un premier temps, le site a été dépollué par une entreprise spécialisée. Ensuite, nous avons pu démarrer la construction », confirme l'architecte Jacques Gerbe.

D'une surface de 840 m², la maison-relais réunit 20 logements indépendants T1 bis de 30 m². Les parties communes comprennent notamment la salle à manger de 95 m², la cuisine, les sanitaires, le bureau et le vestiaire avec douche pour le personnel, un local à vélos. « Le bâtiment est isolé par l'extérieur », précise Jacques Gerbe. L'éclairage naturel a été privilégié ainsi que les panneaux solaires pour la production d'eau chaude.

La démolition des anciens hangars et le nouvel aménagement restituent au site une



Le traitement paysager du site doit renforcer la démarche environnementale.

identité humaine. « Le terrain se situe dans une zone périurbaine, en présence de plusieurs maisons. Le traitement paysager doit permettre de renforcer la démarche environnementale. » Voulue comme intégré de façon harmonieuse dans le paysage environnant, le bâtiment a également reçu le label Qualitel. ●

Un terrain valorisé

• De l'avis de Maurice Buellet, voisin de la maison-relais Tremplin, « cette construction a changé les choses, du fait de la démolition de la ruine. Elle a bien amélioré la vue et le quartier. C'est quand même plus joli, un bâtiment neuf ! Quant à l'environnement, il est calme pour l'instant. Ce sont des personnes seules qui habitent en studio ». ●

Travaux

Sécuriser, aménager, construire



L'élagage des platanes se poursuivra sur le CD 936.



Projet sur plusieurs années : l'aménagement du centre-village.



Des travaux sont prévus chemin des Lazaristes.

Nouveaux logements, équipements et entreprises : le paysage de la commune évolue. Une évolution qui s'accompagne nécessairement de travaux d'aménagement et entretien des voies de circulation et autres espaces publics. Divers travaux sont programmés en 2011 dans le centre-village et les quartiers.

- Chemin des Cadalles, suite aux besoins de sécurisation des déplacements exprimés par les habitants, l'étude d'aménagement est en cours.
- Sur le plateau Clostermann/Lazaristes, l'étude des travaux d'assainissement des eaux pluviales, menée en convention avec les communes de Bourg-en-Bresse et Péronnas, est d'actualité.
- Chemin des Lazaristes, l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, gaine fibre optique) est en projet. L'étude est en

cours mais les travaux ne seront effectués, en toute logique, qu'après ceux concernant l'assainissement.

- Côté CD 936, l'étude d'aménagement arrive à son terme, avec une attention particulière sur les secteurs du centre commercial et de la fromagerie. L'élagage des platanes se poursuivra sur la portion ouest, des feux tricolores de la rue du Village jusqu'à la Veyle.
- Au centre-village, les travaux de préparation du groupe scolaire du Village sont prévus en avril 2011. La voie reliant la rue Val de Richagnon au parking au nord du foyer, derrière la mairie, sera aménagée en avril.
- La construction de la nouvelle salle communale de réunion au nord de la cure devrait démarrer à l'automne. Des travaux d'aménagement autour de la chaufferie bois sont également en projet.

- Le pôle petite enfance sera équipé au printemps d'un système de régulation de la température estivale.
- À suivre sur plusieurs années : les projets de rénovation du centre-village et l'aménagement du secteur de la Viole dont les jardins partagés. ●



La voie reliant la rue Val de Richagnon au parking derrière le foyer.

> THÉÂTRE



Le Figuren Theater Tübingen allie la finesse du jeu des comédiens et l'ingéniosité des manipulations.

• **Semaine européenne de la marionnette**

Vendredi 11 et samedi 12 février, à 20 h 30, la salle des fêtes accueille un des 15 spectacles de la 2^e Semaine européenne de la marionnette organisée par le Théâtre de Bourg-en-Bresse. Au programme : « Avec des ailes immenses », par le Figuren Theater Tübingen. Inspirée de deux célèbres nouvelles de Gabriel Garcia Marquez, cette création de Frank Soehnle – l'un des plus inventifs marionnettistes à fils allemands – s'adresse à tout public dès 10 ans. **Tél. 04 74 50 40 00**
www.theatre-bourg.com

> ANIMATIONS

• Banquet des classes

Les permanences pour les inscriptions au banquet des classes du **6 mars** ont lieu les dimanches 13, 20 et 27 février, de **9 à 12 h**, au pôle socioculturel. **Tél. 06 85 66 29 77**
cdl01@laposte.net
tél. 06 31 84 01 46
patrochefort@gmail.com



À chiner au fil des stands : romans, documentaires, BD, CD, DVD, vynils...

• **Marché du livre**

Dimanche 13 mars, de 9 à 17 h, le marché du livre organisé avec l'Association des amis du livre et du disque est ouvert à tout public, pour tous les goûts et toutes les bourses, à la salle des fêtes. Entrée libre.



Au carnaval 2010.

• **Carnaval**

• **Samedi 19 mars**, enfants et parents sont attendus nombreux pour le carnaval organisé par l'ACS (Association culturelle et sportive). Au programme de l'après-midi (à partir de **15 h 30**, sous réserve de modifications) : accueil à la salle des fêtes, grand défilé costumé dans le village, goûter, jeu-surprise et élection des meilleurs déguisements.
<http://acs-st-denis.fr/gd>

1 place de la Mairie
BP 195 ST DENIS LES BOURG
01005 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.ville-saint-denis-les-bourg.fr
ville.stdenislesbourg@wanadoo.fr



Du multimédia à l'Odyssee.

> Médiathèque L'Odyssee De nouveaux services

• Depuis janvier, la salle multimédia du pôle socioculturel est ouverte aux abonnés de la médiathèque ayant signé la charte internet, en accès autonome, aux heures d'ouverture de l'Odyssee.

• L'opération « Premières pages » lancée en 2009 par la CAF avec le Conseil général, la MSA et la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), regroupe cette année cinq temps forts dont les « Bébés lecteurs », portés activement par l'Odyssee et le pôle petite enfance. Les bébés nés dans l'Ain en 2010 recevront l'album « Mercredi » d'Anne Bertier, accompagné pour les parents d'un « guide de voyage au pays des histoires » et d'une sélection bibliographique.

Du 15 au 26 mars, l'exposition « Le livre,

c'est bon pour les bébés » accompagne l'opération.

Le 19 mars, à 10 h, à la ferme, les tout-petits (1-3 ans) et leurs parents sont conviés au spectacle « Mettez les doudous au parfum » d'Annie Gallay.

Mercredi 23, le rendez-vous est double : à 10h30, projection d'un DVD accompagnant l'exposition ; à 20 h, conférence « La rencontre précoce avec le livre et le développement du jeune enfant » par Marie-Françoise Ferrand.

• La médiathèque propose un nouveau service (gratuit) pour les personnes ne pouvant se déplacer (personnes âgées ou isolées et/ou à mobilité réduite) : le portage de livres à domicile. Pour s'inscrire, contacter la médiathèque. ●

> Forum des métiers

Après une première expérience positive en 2010, les collèges Thomas Riboud (Bourg-en-Bresse), Lucie Aubrac (Ceyzériat) et Yvon Morandat (Saint-Denis) s'unissent à nouveau cette année pour organiser un forum des métiers, ouvert aux classes de 3^e. « L'année passée, il avait lieu à Bourg ; cette année, le maire de Saint-Denis met à notre disposition la salle des fêtes qui, avec son vaste espace, permettra de bien répartir les stands » souligne Thierry Cornic, principal du collège sandenien.

Vendredi 18 février après-midi, les classes de chaque collège seront accueillies pour une visite d'une heure et demie, préparée en amont

avec les professeurs. Objectif : s'informer et rencontrer des professionnels, au fil des divers pôles métiers animés par des parents d'élèves. De nombreux établissements de formation et structures diverses seront également présents : lycées d'enseignement général et lycées professionnels, classes préparatoires aux grandes écoles, Ceuba, Institut de formation en soins infirmiers (IFSI), SNCF, police, armée, Service départemental d'incendie et de secours, Théâtre de Bourg...

« La sortie du collège en fin de 3^e est un moment important que chaque élève prépare depuis son entrée en 6^e. Le forum des métiers est un jalon sur son parcours d'orientation. » ●

À la une de Pyramide

• Histoires de voyage autour du monde, grands jeux, sorties au cinéma et à la piscine ont rythmé les vacances de Noël au centre de loisirs Sataplu. En janvier-février, les mercredis du centre de loisirs invitent les 4/7 ans à découvrir les mers et océans, et les 8/11 ans à traverser les États-Unis.

• Les inscriptions pour les vacances d'hiver débuteront mercredi 16 février. Deux journées raquette et découverte de la nature avec le Club alpin français sont prévues. Pour fêter l'arrivée du printemps, les enfants prépareront le grand carnaval de Bourg-en-Bresse du ven-

dredi 11 mars. Avec d'autres centres de loisirs de l'agglomération, ils formeront une batucada qui défilera lors de la fête.

• Pyramide, c'est aussi le restaurant scolaire et c'est avec un peu de nostalgie que toute l'équipe va quitter ses locaux actuels pour s'installer à la salle des fêtes durant les travaux du groupe scolaire. Un travail est mené avec les écoles et la municipalité pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions, dès la rentrée des vacances d'hiver. ●

www.pyramide.lesfrancas.net

Tournoi international de judo



Le tournoi international réunit des équipes minimes, cadets et juniors.

• Un nombre de participants en hausse, de nouveaux pays en lice et de nouvelles labellisations : le 4^e Open Bresse, tournoi international de judo organisé par le Saint-Denis Dojo, a le vent en poupe. « Plus de 500 judokas sont attendus, les 26 et 27 février, au gymnase » souligne Pierre Neyra, directeur technique du club. L'épreuve est ouverte aux minimes, cadets et juniors. Seront présentes des équipes de

France, Allemagne, Espagne, Italie, Suisse et, pour la première fois, Danemark et Slovaquie. Nouveau également : le dimanche matin, l'Open cadets est labellisé régional et sera qualificatif pour la Coupe et le Critérium de France. Les 28 février, 1^{er} et 2 mars, rendez-vous est donné aux judokas de tous âges et niveaux, pour un stage animé par Christophe Brunet, entraîneur de l'équipe de France féminines aux JO de Pékin. La journée du lundi s'inscrit au calendrier régional. ●

www.saintdenisdojo.fr - Tél. 06 15 62 49 92

■ À vous de jouer !

- Mon 1^{er} termine une partie d'échecs.
- Mon 2^e est le dernier mot d'un livre ou d'un film.
- Mon tout est lié à la tradition régionale de la fête des classes.

Solution : matelots (mat - fin)

> Sou des écoles

Village et Vavres-Lilas : « Aujourd'hui, le Sou des écoles est vraiment représentatif des deux groupes scolaires », souligne sa nouvelle présidente, Nadia Ziani. « Nous sommes 17 membres au bureau, dont 2 vice-présidents, 2 secrétaires. C'est un travail d'équipe, chacun donne des idées, il y a un partage des tâches. » Celles-ci ne manquent pas, notamment pour l'organisation du grand loto qui, chaque année, attire des centaines de joueurs. Le 6 février, à la salle des fêtes, l'événement s'accompagnera du tirage de la 2^e souscription gourmande, avec pour lots notamment un repas chez Georges Blanc.

Les actions menées permettent de financer des activités et sorties proposées par les enseignants : goûter de Noël, spectacles, remise de cadeaux aux CM2... « Les écoles nous présentent leurs projets à l'automne. Nous participons aux cotisations USEP* (138 licences enfants et 12 licences adultes en 2010), avec aussi une prise en charge du transport et de l'accompagnement. Cette année, nous aidons par exemple un projet original de théâtre pour les écoliers de maternelle du groupe scolaire du Village. Nous avons lancé aussi la proposition d'organiser un spectacle commun pour les enfants des deux groupes scolaires. » Au total, le coup de pouce non négligeable s'élève à 5 €/enfant/trimestre.

La fête de fin d'année, le samedi 25 juin, devrait être commune aux deux groupes scolaires, dans une dynamique de rencontre active entre les familles et avec en projet un stand de bourse aux jouets. ●

* Union sportive de l'enseignement du premier degré



À la découverte du mode de vie des enfants du monde.

Les rendez-vous

FÉVRIER

- **Samedi 5** : concours de belote des Donneurs de sang.
- **Dimanche 6** : loto du Sou des écoles.
- **Vendredi 11/samedi 12** : spectacle de la Semaine européenne de la marionnette.
- **Dimanche 13** : stage jazz manouche d'Accords Musique.
- **Samedi 19** : concours de belote de la Boule joyeuse.
- **Dimanche 20** : matinée musique argentine d'Accords Musique.
- **Vendredi 25** : remise des prix du comité de fleurissement.
- **Samedi 26/dimanche 27** : salon des vins des Amis de la Veyle ; tournoi international de judo Open Bresse.

MARS

- **Dimanche 6** : banquet des classes.
- **Lundi 7** : soirée matefaims des conscrits.
- **Jeu 10** : thé dansant du comité de fleurissement.
- **Dimanche 13** : marché du livre.
- **Mardi 15** : don du sang.
- **Samedi 19** : commémoration du cessez-le-feu en Algérie avec les ACPG ; carnaval de l'ACS.
- **Vendredi 25** : soirée de la femme.
- **Samedi 26** : thé dansant du club Amitié Rencontre.